

Communiqué de presse - 4 juin 2010

Une avancée législative majeure pour notre territoire

Etienne Blanc, député de l'Ain et président de l'ARC (Assemblée régionale de coopération du Genevois), dans le cadre de sa mission parlementaire, a proposé d'amender la loi sur la réforme territoriale pour permettre aux élus français de constituer une gouvernance forte face à leurs homologues suisses.

Ce projet porté à l'Assemblée nationale par Etienne Blanc et Martial Saddier, député de Haute-Savoie, a reçu le soutien complet du Gouvernement qui a lui-même déposé cet amendement. Adopté ce lundi 31 mai, il permettra aux élus de se munir d'un outil législatif jusque là inexistant afin de créer **un pôle métropolitain**.

Le pôle métropolitain est un établissement public qui permettra à l'ensemble des intercommunalités de l'Ain et de la Haute-Savoie, aujourd'hui regroupées au sein de l'ARC Syndicat mixte, de se doter d'outils forts et efficaces.

L'innovation tient du fait que les élus des établissements intercommunaux présents sur une **zone géographique très large** pourront **mettre en commun leurs projets au sein de ce pôle métropolitain** afin de donner un véritable élan au dynamisme de notre territoire. Le pôle métropolitain aura donc **une ligne directrice unique et permettra une coopération et une gouvernance du bassin lémanique genevois** dans différents domaines :

- Economie : dynamiser les entreprises locales en leur donnant les moyens d'être plus concurrentielles ;
- Aménagement : améliorer et augmenter l'offre de transports publics, maîtriser l'urbanisation ;

Services aux populations : contribuer à améliorer de manière constante le quotidien de la population frontalière sur des questions très concrètes qui touchent à la vie de chacun.

En attendant la validation par le Sénat, il convient de souligner qu'il s'agit d'une avancée législative rare. Pour la première fois, nos zones frontalières seront prises en considération avec toutes leurs spécificités dans l'organisation du territoire français, dans ses relations avec ses voisins proches.

Cette future agglomération franco-valdo-genevoise, sera reconnue comme l'une des plus importantes de la région Rhône-Alpes avec 350'000 habitants dans sa partie française, et pourra se comparer à l'agglomération de St-Etienne (397'000 habitants) ou Grenoble (400'000 habitants).

Invitation point presse

Afin de revenir plus en détail sur cette avancée, le bureau de l'ARC a le plaisir de vous inviter à un point presse,

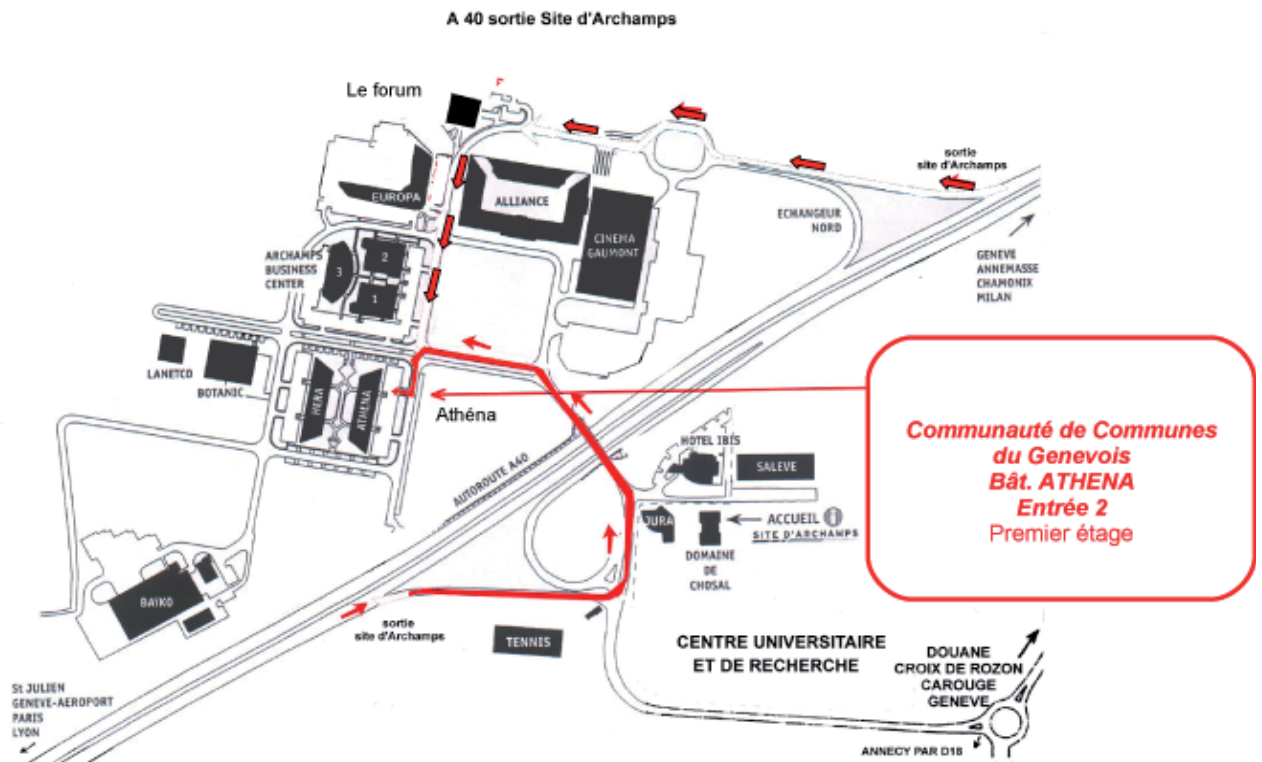
Jeudi 10 juin 2010 à 14h15
à la Communauté de communes du Genevois à Archamps
(plan d'accès ci-après)

Contact presse

Frédéric Bessat - +33 (0)450 04 54 08 - frederic.bessat@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

Plan d'accès

Point presse de l'ARC : jeudi 10 juin à 14h15 à la Communauté de communes du Genevois.



Contact presse

Frédéric Bessat - +33 (0)450 04 54 08 - frederic.bessat@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org